



Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes
www.cnarela.fr

Siège social : 25, rue au maire 75003 Paris
Adresse postale : 11, rue champ Saint Pierre, 39170 Saint-Lupicin
Tél : 03 84 42 84 36
courriel : sylvie.pedroarena@orange.fr

LETTRE OUVERTE DE LA CNARELA À MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Monsieur Le Ministre,

Dans votre communiqué du 16 décembre 2010, vous constatez, malgré l'affirmation d'une satisfaction globale, que dans certaines disciplines, notamment en Mathématiques et en Lettres classiques, le manque de candidats au CAPES est inquiétant.

Or nous savons comme vous que, dans l'immédiat, cette pénurie est en grande partie conjoncturelle : les dates de clôture des inscriptions fixées dans un premier temps le 13 juillet 2010, avant la proclamation des résultats de la session 2010, et l'application de la « mastérisation », imposant d'avancer les épreuves écrites au mois de novembre, ont empêché nombre d'étudiants de s'inscrire ou de se présenter aux épreuves. Il n'en reste pas moins que les besoins en enseignants sont réels et que, en particulier en Lettres classiques, nous manquons cruellement de professeurs, aussi bien pour assurer de véritables services de Lettres que les remplacements. **Dans ces conditions, il est indispensable que le nombre de postes offerts aux concours de recrutement soit maintenu, si l'on veut assurer correctement la prise en charge des 546 181 élèves qui réclament un enseignement de latin et/ou de grec.** Une déclaration en ce sens permettrait aux étudiants d'envisager sereinement de se diriger vers notre profession.

Il semble aussi que la diminution du nombre des candidats aux concours de recrutement ait des raisons plus profondes. Nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion à ce sujet. Nous vous demandons donc également d'engager au plus tôt, avec tous les partenaires concernés, syndicats et associations de spécialistes, une concertation permettant de débattre des conséquences de la « mastérisation » et de la disparition de l'année de stage avec temps de service réduit, sur le recrutement des enseignants du secondaire comme sur les formations proposées par les Universités.

La CNARELA va communiquer ce courrier, sous forme de Lettre ouverte, à la presse et à toutes les organisations concernées par la question.

La présidente, Sylvie Pédroaréna